

Lingua Francese

ESEMPIO DI COMPRESIONE SCRITTA

Livello B1

466 mots

Argomento: Internet vers une dématérialisation du recrutement

Les sites de recherche d'emploi : un tremplin virtuel pour une carrière « réelle »

Si vous suivez un peu l'évolution du « marché du travail », et surtout si vous êtes à la recherche d'un emploi, vous avez certainement remarqué que l'Internet est de plus en plus sollicité pour servir de vitrine à des cabinets de recrutement et autres agences de conseil spécialisées en Ressources humaines. Mais au-delà de ce constat, vous avez peut-être noté qu'il y a aussi un véritable boom dans le développement des sites de recherche d'emploi ; des sites qui diffusent en masse des offres d'emploi, qui recueillent le Curriculum Vitae des candidats et qui vous mettent directement en relation avec les recruteurs et les employeurs.

Ce type de site constitue une véritable révolution dans le vaste monde du recrutement, en mettant notamment un terme aux obstacles géographiques... Accroître sa visibilité n'a d'ailleurs jamais été aussi simple : il vous suffit, en quelques clics, de créer un compte où vous pourrez illustrer votre profil professionnel qui devient automatiquement accessible en ligne. Cela ne vous prend généralement que quelques minutes et s'avère beaucoup plus efficace que d'envoyer votre CV papier aux quatre coins de la France ou à l'étranger... Un procédé qui vous fait gagner un temps fou, qui vous coûte beaucoup moins cher et qui limite le gaspillage de papier !

Les réseaux sociaux : paradis des recruteurs

Si les sites de recherche d'emploi sont aujourd'hui un instrument efficace au service de votre carrière, les réseaux sociaux sont eux aussi largement exploités. Ils sont devenus de véritables mines d'information pour les recruteurs à la recherche de nouveau personnel. Désormais, ils servent de base de réflexion sur votre personnalité, et interviennent donc dans le processus de sélection. Et ne croyez pas que seuls les réseaux professionnels comme LinkedIn ou Viadeo sont concernés. Pour savoir qui vous êtes, les « cyber-recruteurs » iront jusqu'à consulter votre profil Facebook, Twitter, et autres. Il faut donc être très attentif à ce que vous « publiez » sur Facebook (photos, vie privée, confidences...) car toute information mise en ligne devient en quelque sorte accessible. Cette transparence est une arme à double tranchant : si certaines informations peuvent servir votre candidature et attirer d'éventuels recruteurs, d'autres peuvent nuire à votre image... Ainsi, il est déjà arrivé que des candidats soient écartés lors d'une sélection en vue d'un emploi en raison d'informations découvertes par le recruteur sur leur profil Facebook.

À l'heure du « cyber-recrutement », qui a indubitablement du bon, il est donc plus que jamais nécessaire de contrôler votre image sur Internet. En faisant de la sorte, non seulement vous optimiserez vos chances d'être remarqué et de trouver un emploi, mais vous limiterez aussi les risques de ruiner votre carrière...

D'après un article d'Elsa Asenath, 19/10/2011, in www.repandre.com

Source : <http://www.repandre.com/Internet-vers-une,21625.html>

1. L'auteur pense que la diffusion des CV en ligne est un système

- a) efficace mais peu écologique
- b) à la fois efficace et économique
- c) qui n'est pas suffisamment exploité
- d) peu fiable

2. Par rapport au marché du travail, il est dit qu'aujourd'hui

- a) trouver un emploi est beaucoup plus facile qu'avant
- b) trouver un emploi est plus difficile qu'avant
- c) la communication entre candidats et recruteurs est plus facile qu'avant
- d) il est nécessaire de passer par Internet pour trouver un emploi

3. Selon l'auteur, les sites de recherche d'emploi

- a) servent à la fois aux candidats et aux recruteurs
- b) servent surtout aux candidats mais peu aux recruteurs
- c) servent surtout aux recruteurs mais peu aux candidats
- d) sont utiles mais ne peuvent pas remplacer le CV papier

4. Dans le texte, il est dit que les recruteurs

- a) exigent que chaque candidat ait un profil Facebook
- b) ont tendance à éliminer les candidats qui ont un profil Facebook
- c) consultent de plus en plus Facebook lors de la sélection des candidats
- d) ne tiennent pas compte du profil Facebook des candidats

5. L'auteur conseille aux personnes qui cherchent un emploi

- a) de mettre un maximum d'informations en ligne
- b) d'éviter d'avoir un profil Facebook
- c) de publier leur CV sur les réseaux sociaux
- d) de sélectionner avec soin les informations mises en ligne

SOLUTIONS

1b - 2c - 3a - 4c - 5d